

## Résumé

---

Pratiques professionnelles, marchés et politique. Dispositifs de normalisation environnementale en viticulture et processus délibératifs.

### **S'organiser pour sortir des « phytos » ?**

#### **Variations dans la réception et la qualification concertées de l'herbe comme alternative au désherbage chimique en viticulture**

Responsable scientifique : Didier Busca (busca@univ-tlse2.fr), CERTOP UMR 5044 CNRS, Université de Toulouse Le Mirail, 5 allées A. Machado, 31058 Toulouse Cedex 9.

Equipe de recherche : Didier Busca et Marion Vidal (mavidal@univ-tlse2.fr), CERTOP, Aline Dumont (aline.dumont@purpan.fr), EI Purpan, Françoise Carpy-Goulard (francoise.goulard@eau-adour-garonne.fr)

---

La conception de systèmes viticoles économes en pesticides et de techniques alternatives au « tout chimique » reste un défi tant pour les pouvoirs publics que pour les professionnels du secteur et les viticulteurs. L'objectif de la recherche, menée par le CERTOP et l'EI Purpan, a visé à accompagner un projet intitulé « Zéro Herbi Viti » - piloté par l'Institut Français de la Vigne et du Vin Sud-Ouest (IFV SO) - dont la finalité est la suppression totale des herbicides en viticulture par l'expérimentation/essai de pratiques alternatives au désherbage chimique. Les essais se sont déployés sur cinq territoires de production vitivinicole (AOP/IGP) : AOP Haut-Médoc, AOP Entre-deux-mers/Bordeaux supérieur, AOP Cahors, AOP Madiran, IGP Côtes de Gascogne. Pour mieux saisir les conditions d'émergence et de transfert des systèmes économes en herbicides en viticulture, nous souhaitons observer - aux interstices de l'action publique et professionnelle - les marges d'actions collectives qui s'inventaient, au gré des mises en débat (et en œuvre) du projet « Zéro Herbi Viti », entre organisations professionnelles vitivinicoles et agence de l'eau Adour-Garonne. Il s'agissait alors d'analyser – à partir d'une méthodologie de recherche qualitative et quantitative - les formes inédites de coopération-concertation participant de co-construire des dispositifs émergents de normalisation environnementale. *Quel est l'impact de ces formes de coopération-concertation sur l'action environnementale ?* L'herbe - comme alternative et mobile de l'action collective - a fait l'objet de nombreuses transformations dans sa forme technique. C'est à cette condition que le collectif d'acteurs a tenu ensemble : le collectif défendant l'idée même de techniques alternatives flexibles et adaptables. *Comment expliquer cette forte variabilité du choix dans la définition des alternatives ?* Les modes d'existence de l'herbe relèvent dans une moindre mesure d'arguments agro-techniques que d'enjeux liés à l'emprise/déprise des opérateurs économiques sur le conseil et aux logiques marchandes de valorisation des vins produits... parfois, seulement, aux caractéristiques mêmes des viticulteurs. Ils donnent à voir trois espaces sociaux d'adaptation de l'alternative au désherbage chimique : celui de l'adaptation marchande, celui de la contre-expertise agro-technique et celui de la conformité à la prescription. Chaque espace renvoie à une variation d'appropriations de l'herbe dans ses formes techniques et relationnelles. Variations permettant alors d'interroger les modalités concrètes d'action permettant aux alternatives de se déployer. A variabilité d'espaces, variabilité de réponses. Ce résultat montre que les dispositifs, même s'ils poursuivent comme objectif commun la suppression des herbicides, ne peuvent plus être appréhendés de façon standardisée - ce qui représente par ailleurs un réel défi pour les

pouvoirs publics... - car chaque situation révèle une configuration singulière liée à la nature des enjeux professionnels agricoles. Adapter les solutions équivaut alors à s'adapter à la réalité de ces enjeux, à s'assurer de la coopération des professionnels agricoles – si ces derniers sont impliqués, dès l'amont des dispositifs, à l'entre-définition des solutions et des mises en partenariat. Les contenus et objectifs implicites de l'action publique peuvent alors varier en fonction des situations : renforcement/élargissement des partenariats existants, élaboration/diffusion de référentiels agro-techniques..., ces orientations permettant tout autant de sceller les alliances avec le monde professionnel que de s'assurer que les solutions techniques permettent de répondre pleinement aux enjeux de protection de la ressource en eau.